



**Antananarivo, 23 septembre 2020**

Selon le Président de la CENI : « Gérer les élections est un sacerdoce. Il faut toujours déployer des efforts pour l'amélioration du processus électoral sans attendre un retour de la part des candidats, ni des politiques. Tout simplement revêtir l'étoffe des patriotes qui cherchent le bien pour leur pays ».

Ainsi, en vue d'une amélioration de la gestion du processus démocratique à Madagascar, la CENI a étudié et analysé toutes les recommandations pertinentes venant des expertises et des missions d'observation nationales et internationales à l'issue des scrutins présidentiels, législatifs et communaux de 2018 et 2019.

Dans cette optique, la CENI n'a pas omis de prendre en compte toutes les recommandations et a ainsi tiré des suggestions d'améliorations, en fonction, non seulement de la réalité mais également en suivant les textes et les lois en vigueur sur les élections à Madagascar. Après analyses minutieuses des différents documents transmis par les Organisations de la Société Civile malagasy et la Communauté internationale d'une part, et d'autre part, des documents internes tels des rapports d'ateliers et de cadres de concertation divers, des rapports d'activités, la CENI a présenté ce jour, dans ses locaux à Alarobia, la « Synthèse des recommandations pour l'amélioration de la gestion du processus électoral au lendemain des élections de 2018-2019 », en présence des parties prenantes aux élections.

### **Recommandations**

A travers un document de 85 pages, la CENI a ainsi retracé en long et en large, les états des lieux, les problématiques soulevées, toutes les recommandations recueillies, et ce en suivant les principales étapes du processus électoral. Regroupés dans 9 thématiques, d'un côté, la CENI a consolidé toutes les recommandations et de l'autre côté, de par ses expériences, elle avance ses propositions suivant les analyses et études des différents documents.

#### **Thématique 1 : Liste électorale et carte d'électeurs**

- Amélioration de la Liste Electorale et gestion des cartes d'électeurs allant jusqu'à la mise en place d'un système biométrique ;

#### **Thématique 2 : Calendrier électoral et convocation du collège électoral**

- Compétence de la CENI en matière de calendrier et fixation des dates des élections ;

#### **Thématique 3 : Candidature et conditions d'éligibilité**

- Conditions et critères d'éligibilités ;
- Caution : taux et remboursement ;
- Promotion du genre dans les élections ;

#### **Thématique 4 : Campagne électorale**

- Clarté des textes et des règles du jeu (Pré campagne et Campagne officielle) ;

- Financement de la campagne électorale ;
- Régulation de la communication médiatisée ;

### **Thématique 5 : Bureau de vote et bureau électoral**

- Emplacement et fixation des bureaux de vote ;
- Déroulement et circuit de vote ;
- Protection du choix et secret de vote ;

### **Thématique 6 : Opérations électorales et déroulement du scrutin**

- Bulletin unique ;
- Caractère personnel du vote ;

### **Thématique 7 : Traitement des résultats**

- Acheminement, procédure et délais de traitement des résultats ;

### **Thématique 8 : Contentieux électoral**

- Dispositions relatives à la procédure contentieuse électorale et répressive ;

### **Thématique 9 : Organe de Gestion des Elections**

- Indépendance et neutralité ;
- Statut de la CENI ;
- Opérationnalité et Professionnalisme ;

A noter que ce document est adressé au Pouvoir exécutif, Pouvoir législatif et au Pouvoir judiciaire concerné, dans l'objectif d'entamer une réflexion sur l'amendement (et non sur la refonte) de l'encadrement juridique existant dans le but de la poursuite de la réforme en cours. Sont également destinataires tous les acteurs et partenaires ayant contribué de près ou de loin à l'élaboration de la présente synthèse.